

République française
DEPARTEMENT DU TARN - ARRONDISSEMENT DE CASTRES
COMMUNE DE PUYBEGON

Séance du jeudi 10 avril 2025

Date de la convocation : 28/03/2025

Membres en exercice :
13

Le dix avril deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Robert CINQ, à 20h30

Présents : 8

Présents : Patrick BURATTO, Véronique CHERBOURG, Robert CINQ, Lydie DE ARRIBA, Aymeric GUIPAUD, Karine PHALIPPOU, Nathalie PLOUVIEZ, Robert ROUFFIAC

Votants : 8

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

Représenté(s) :

Excusé(s) : Aurélien GOULIGNAC, Angélique LALLOT, Bruno PUTTO, Michel SOULET

Secrétaire de séance:

Robert ROUFFIAC

Absent(s) : Nicolas PIC

Objet : Vote du taux des taxes directes locales 2025 - DE_009_2025

Monsieur le Maire rappelle que l'assemblée délibérante doit statuer chaque année sur les taux d'imposition des taxes directes locales.

Aujourd'hui, il convient de voter les taux des taxes de la commune pour l'année 2025.

Les Taxes	Ancien Taux	Nouveau Taux	Observations
Foncier bâti	30.07 %	30.07 %	maintien du taux
Foncier non bâti	48.84 %	48.84 %	maintien du taux
Taxe habitation	6.74 %	6.74 %	maison secondaire et locaux meublés

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité :

- de voter les taux comme énoncés ci-dessus
- désigne le maire pour signer tout document relatif aux taxes directes locales

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,
Robert CINQ

Le secrétaire de séance,
Robert ROUFFIAC



Date de transmission de l'acte: 11/04/2025
Date de réception de l'AR: 11/04/2025
081-218102150-DE_009_2025-DE
A G E D I

